

Description

Luminaire encastré en forme de cône, non directionnel, à technologie à LED COB. Disponible dans 3 modèles différents : arrondi, saillant ou biseauté. Le bord de luminaire de 7 mm est pratiquement invisible.

Également disponible dans une version certifiée IP54 pour zones intérieures humides. Ce luminaire peut être combiné avec un tube à montage en surface ou en suspension et un boîtier carré ou rectangulaire pour créer un luminaire plafonnier. En outre, il peut être aussi combiné avec une plaque de finition carrée ou rectangulaire, transformant ainsi le luminaire encastré rond en un luminaire encastré carré.

Matériaux

- Colletterte en aluminium recouverte d'un revêtement en poudre noir ou blanc mat à fine texture résistant aux rayures. Également disponible dans un revêtement liquide laque or mat.
- Dissipateur thermique en aluminium, de forme bionique pour une dissipation optimale de la chaleur.
- Réflecteurs en aluminium brillant.
- Diffuseur mat en polycarbonate (version IP54).
- Verre de sécurité transparent (version IP54).

Caractéristiques techniques

- Dimensions : 115 mm (ø) x 63 mm (H)
- Réflecteurs : faisceau étroit (15°), faisceau moyen (25°), faisceau large (40°), faisceau diffus (85° pour la version diffuse)
- LED COB haute puissance
- Température de couleur : 2700 K, 3000 K ou 4000 K (3500 K disponibles sur demande)
- IRC 90+
- 3 SDCM
- Flux lumineux : 1434 lm (pour 3000 K moyen, modèle biseauté blanc)
- Efficacité lumineuse : 93 %
- Consommation électrique : 16,25 W par module de LED (@500 mA)
- UGR 17
- Commandé par drivers de LED électroniques : sélection à partir de la matrice de driver
- Garantie : 5 ans pour LED, 2 ans pour driver
- Classe 3
- Usage intérieur

Installation

- Montage encastré dans le plafond ou le mur. Dimensions d'encastrement : ø 108 mm, H 100 mm. Fixation au moyen de lames ressort. Le luminaire ne doit pas être isolé.
- Connexion électrique : connexion au driver de LED par deux bornes de raccordement à levier (compris dans le produit).
- Le luminaire plafonnier peut être combiné avec un anneau de montage pour une installation sans bord (ø 127).
- Le luminaire plafonnier peut être combiné avec une plaque en plâtre-aluminium perforée (190 x 190, ø 108 mm) ou avec un boîtier en acier galvanisé pour une installation encastrée dans le béton (190 x 192 x 130 mm).

Accessoires

- Plaque de finition en aluminium, carrée (pour 1 luminaire) ou rectangulaire (pour 2 luminaires), recouverte d'un revêtement en poudre à fine texture résistant aux rayures, blanc, noir ou d'un revêtement liquide laque or mat.
- Accessoire de montage en surface carré (pour 1 unité) ou rectangulaire (pour 2 unités) (disponible avec ou sans driver de LED intégré) combiné avec plaque de finition carrée ou rectangulaire encastrée de 10 mm dans le boîtier. Boîtier pour montage en surface recouvert d'un revêtement en poudre blanc ou noir à fine texture résistant aux rayures.
- Boîtier cylindrique pour montage en surface avec driver intégré (ø 130 mm, hauteur 123 mm) recouvert d'un revêtement en poudre noir ou blanc à texture fine résistant aux rayures ou en aluminium brossé.
- Boîtier cylindrique pour montage en suspension avec driver intégré (ø 130 mm, hauteur 123 mm) recouvert d'un revêtement en poudre noir ou blanc à texture fine résistant aux rayures ou en aluminium brossé. Avec câble textile blanc ou noir de 2 mètres.
- Boîtier encastré pour béton (conbox).
- Plaque en plâtre pour panneau de plâtre (gypkit).

Normes et directives :

- 2006/95/CE - Directive Basse Tension
- 2004/108/CE - Directive CEM
- 2011/65/UE - Directive RoHS
- 2009/125/CE - Directive Éco-conception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE - Directive Éco-conception
- 1194/2012/UE - Règlement Éco-conception
- EN 60598-1:2008 +A11:2009 - Luminaires. Prescriptions générales et essais
- EN 62471:2008 - Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493: 2010 - Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-2:2012 - Luminaires encastrés
- EN 55015:2006 +A1:2007 +A2:2009 - Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 +A1,A2:2009 - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné ≤ 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 - Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 - Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses

